

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 JUIN 2021

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 mars 2021.
2	Election du Président et des vice-présidents.
3	Mise en place d'un dispositif transitoire d'aide aux projets de logements locatifs sociaux et de logements en accession aidée permettant la prise en charge de tout ou partie du déficit prévisionnel d'opération.
4	PAF de la Métropole Rouen Normandie - opération 900 256-Rouen : Quartier Rouen Flaubert Grand Projet : A la demande de la Métropole, changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour la parcelle cadastrée LH n°44 sise à ROUEN et PETIT QUEVILLY (76) .
5	PAF de la Métropole Rouen Normandie - opération 900 555-Notre-Dame-de-Bondeville : Linoléum : <ul style="list-style-type: none"> - Transfert dans le contrat du PAF actualisé de l'opération 900 555 Linoléum et des parcelles portées au titre de cette opération sise à NOTRE DAME DE BONDEVILLE (76) - Extension du périmètre de l'opération aux parcelles cadastrées AB n°123,153, 122, 154, 155, 395, 157, 159, 241, 164, 163, 396, 166, 245 - Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération - Changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour les parcelles cadastrées AB n° 152, 158, 306, 307, 167, 319, 160, 165.
6	PAF de la Métropole Rouen Normandie - opération 920 693-Cléon : Freneuse Front sous la Garenne : réduction du périmètre de l'opération à la parcelle en stock cadastrée AB n°240 et sise à CLEON (76) .
7	PAF de la Métropole Rouen Normandie : prise en charge, à la demande de la Métropole Rouen Normandie, du périmètre de veille foncière intitulé 924 624- ROUEN (76) : Quartiers Ouest, et acquisition, selon les opportunités et besoins, de parcelles figurant dans ce périmètre.
8	PAF de la Métropole Rouen Normandie - opération 900 112-Rouen : Saint-Sever, nouvelle Gare : <ul style="list-style-type: none"> - Transfert dans le contrat du PAF actualisé de l'opération 900 112 Saint-Sever, nouvelle Gare et des parcelles portées au titre de cette opération sise à ROUEN (76) - Changement de catégorie de portage de 10 à 15 ans pour la parcelle cadastrée MR n°165 et de 5 à 10 ans pour la parcelle cadastrée MR n°175.
8 bis	PAF de la Métropole Rouen Normandie (76).

9	PAF de la Ville de ROUEN (76) – opération 900 082-Rouen : Quartier Pasteur/Secteur Ouest à l'îlot Est : réduction du périmètre et de l'enveloppe projet de l'opération.
10	PAF de la Ville de ROUEN (76) – opération 900 105-Rouen : Grammont Sablière : changement de catégorie de portage de 10 à 15 ans de la parcelle cadastrée MT n°30.
11	PAF de la Ville de ROUEN (76) – opération 900 110-Rouen : ZAC Luciline : <ul style="list-style-type: none"> - Changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour les parcelles cadastrées KX n° 32 et 22 - Changement de catégorie de portage de 10 à 15 ans pour les parcelles KX n° 33 et KW n° 221 - Report d'échéance de la parcelle cadastrée K n°30 (15 ans et 10 mois de portage dérogatoire)
12	PAF de la Ville de ROUEN (76) – opération 900 112-Rouen : Saint-Sever, nouvelle Gare : transfert de l'opération et de ses parcelles portées en stock dans le PAF de la Métropole Rouen Normandie actualisé.
13	PAF de la Ville de ROUEN (76) – opération 900 128-Rouen : Centralité du Châtelet : extension du périmètre du projet global de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique à mener sur ce secteur aux parcelles DP n° 119, 40, 198, 199, 149, 422, 142 et 45
14	PAF de la Ville de ROUEN (76) – Fusion, à la demande de la Ville de Rouen, des opérations 900 098-Rouen : Abords du Pont Flaubert, 900 093-Rouen : Croix d'Yonville Constantine et 900 082-Rouen : Quartier Pasteur/Secteur Ouest (pour la partie îlot Ouest) dans une nouvelle opération 924 626-Rouen : Quartiers Ouest, comme périmètre de veille foncière et acquisition, selon les opportunités et besoins, de parcelles figurant dans ce périmètre.
14 bis	PAF de la Ville de ROUEN (76) .
15	PAF de la Ville de CAEN (14) – opération 924 616-Caen : ZAC du Nouveau Bassin : transfert de l'opération dans le PAF de la Communauté Urbaine de Caen la Mer, à l'exception des parcelles cadastrées MB n° 12 et MC n° 20 restant portées au titre de l'opération 902 040 Zone Portuaire.
16	PAF de la Ville de CAEN (14) – opération 901 040-Caen : Zone portuaire : réduction du périmètre et de l'enveloppe projet de l'opération.
17	PAF de la Ville de CAEN (14) – opération 901 048-Caen : Guérinière-Îlot des Bouviers (anciennement Quartiers Sud/ERGM) : réduction de l'enveloppe projet et du périmètre de l'opération aux parcelles cadastrées KB n° 4, 15, 16 et 17.
18	PAF de la Ville de CAEN (14) – opération 901 052-Caen : Côte de Nacre-Mont Coco : transfert de l'opération et des parcelles portées dans le PAF de la Communauté Urbaine de Caen la Mer.
19	PAF de la Ville de CAEN (14) – opération 901 055-Caen : Place de la Mare : réduction de l'enveloppe projet et du périmètre de l'opération à la parcelle cadastrée IB n° 525.
20	PAF de la Ville de CAEN (14) – opération 901 056-Caen : Chemin Vert-Secteur de la Cotonnière : réduction du périmètre de l'opération aux parcelles cadastrées IP n° 28 et 30.
21	PAF de la Ville de CAEN (14) – prise en charge, à la demande de la Ville de Caen, du périmètre de veille foncière intitulé 924 612-Caen : Le Quartier Saint Jean et acquisition, selon les opportunités et besoins, de parcelles figurant dans ce périmètre.

22	PAF de la Ville de CAEN (14) –prise en charge, à la demande de la Ville de Caen, du périmètre de veille foncière intitulé 924 613-Caen : Le Boulevard Guillou et acquisition, selon les opportunités et besoins, de parcelles figurant dans ce périmètre.
23	PAF de la Ville de CAEN (14) –prise en charge, à la demande de la Ville de Caen, du périmètre de veille foncière intitulé 924 614-Caen : Le Secteur de la Demi-Lune et acquisition, selon les opportunités et besoins, de parcelles figurant dans ce périmètre.
24	PAF de la Ville de CAEN (14) –prise en charge, à la demande de la Ville de Caen, du périmètre de veille foncière intitulé 924 636-Caen : Le Secteur des Quatrans et acquisition, selon les opportunités et besoins, de parcelles figurant dans ce périmètre.
24 bis	PAF de la Ville de CAEN (14) .
25	A la demande de la Commune de BERNIERES-SUR-MER (14) , acquisition de la partie Ouest de la Maison des Canadiens sise 32 avenue des Français et cadastrée AC n° 20. Opération 924 632-Bernières-sur-Mer : Maison des Canadiens.
26	A la demande de la Commune de BOIS-GUILLAUME (76) , acquisition de la propriété du Cottage de l'Orée Verte cadastrée AB n° 106 sise 2162 chemin de la Bretèque. Cette délibération vaut avenant au PAF de la Ville de Bois-Guillaume
27	A la demande de la Commune de COLOMBELLES (14) , acquisition d'une maison d'habitation sise 27 rue Emile Dumas et cadastrée BB n° 243. Opération 924 634-Colombelles : 27 rue Emile Dumas
28	A la demande de la Commune de HONFLEUR (14) , acquisition d'un ancien laboratoire d'analyses sis 50 rue de la République et cadastré CT n° 150. Opération 924 633-Honfleur : Rue de la République.
28 bis	A demande de la Commune de GISORS (27) , acquisition des parcelles de l'opération 924 637-Gisors : Quartier de gare et Entrée de ville Est.
29	A la demande de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, acquisition des parcelles cadastrées AA n° 235, 236, 237, 238, 239, 244, 244, 246, 259, 300 et 301 sises à OCTEVILLE-SUR-MER (76) et augmentation de l'enveloppe projet de l'opération 920 269-PAF CU LHSM Octeville-sur-Mer : Le Relais. Délibération valant avenant au PAF de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.
30	Augmentation de l'enveloppe projet, sans modification du périmètre de prise en charge de l'opération 921 025- OCTEVILLE-SUR-MER (76) : Centre PPT. Délibération valant avenant au PAF de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.
31	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de ELETOT (76) pour un report d'une durée de deux ans (2 ans) de l'échéance de rachat de la parcelle cadastrée AB n° 910 sise 120 place du Marquis. Opération 921 027-Eletot : Béguinage
32	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de NONANCOURT (27) pour un report d'une durée de dix-huit mois (18 mois) de l'échéance de rachat des parcelles cadastrées C n° 97, 792 et 794 sises La Vallée des Bois et rue de la Gare. Opération 962 737-Nonancourt : Silo de la Coopérative agricole
33	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de SOTTEVILLE-LES-ROUEN (76) pour un changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour la parcelle cadastrée AP n° 229 sise 284 rue Victor Hugo. Opération 900 288-PAF de Sotteville-lès-Rouen : Esmeralda. Délibération valant avenant au PAF de Sotteville-lès-Rouen.

34	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF (76) pour un report d'une durée de six mois (6 mois) de l'échéance de rachat de la parcelle cadastrée AL n° 311 sise 7 rue Léon Gambetta.</p> <p>Opération 920 663-Saint-Aubin-les-Elbeuf : Prieuré Saint Gilles.</p>
35	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à l'Intercom de la Vire au Noireau pour un report d'une durée de douze mois (12 mois) de l'échéance de rachat des parcelles cadastrées BD n° 7, 30, 35, 36, 97, 98, 104, 109, 110, 145, 147, 149, 152, 153, 155, 159, 160, 162 sises à CONDE-EN-NORMANDIE (14).</p> <p>Opération 926 836-Condé Intercom : Extension ZA.</p>
36	<p>A la demande de la Commune de HARFLEUR (76) et de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole,</p> <ul style="list-style-type: none"> - accord pour intégrer l'opération 920 239-Harfleur : Lutte contre les inondations et son stock dans le PAF de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole - accord, aux conditions contractuelles de portage fixées au PAF de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole pour les reports pour les parcelles suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • AC n° 108 : report de 4 ans et 2 mois (catégorie de portage dans le PAF : 5 ans) • AC n° 110 : report de 5 ans (catégorie de portage dans le PAF : 5 ans) • AC n° 437 : report de 2 ans et 9 mois (catégorie de portage dans le PAF : 10 à 15 ans) • AC n° 543 : report de 3 ans et 2 mois (catégorie de portage dans le PAF : 5 ans) • AC n° 544 : report de 3 ans et 2 mois (catégorie de portage dans le PAF : 5 ans) <p>Délibération valant avenant au PAF de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.</p>
37	<p>Concernant le dossier BIOPOLIS 3 – Rouen Innovation Santé à ROUEN (76), autorisation donnée au Directeur Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de doter les travaux qui ne seraient pas couverts par l'assureur d'un budget maximum de 30 000 € sur les fonds propres de l'établissement - de reporter l'échéance de rachat pour un délai maximum de 18 mois.
38	<p>Dans le cadre du dispositif de minoration foncière, opération « ZAC du Parc » à SOLIERS (14).</p>
39	<p>Autorisation donnée au Directeur Général pour signer une convention de mise en place d'une démarche de stratégie foncière pour la Communauté d'agglomération de SAINT-LÔ (50).</p>
40	<p>Autorisation donnée au Directeur Général pour prendre en charge des dépenses supplémentaires concernant les opérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de déconstruction du collège de FLEURY-SUR-ANDELLE (27) - de résorption de l'ancienne décharge de LINGREVILLE (50)
41	<p>Programme friches</p>
42	<p>Autorisation donnée au Directeur Général pour engager avec les partenaires Région et Commune, les modalités de la démarche d'incitation à la renaturation par abaissement de la charge foncière pour le projet de renaturation d'AMBENAY (27) et mettre au point et signer les conventions correspondantes.</p>
43	<p>Autorisation donnée au Directeur Général pour signer les conventions et courriers nécessaires à la réalisation d'une étude d'opportunité relative à la mise en place d'un dispositif de mutualisation et d'anticipation de la compensation environnementale pour favoriser la réalisation de projets économiques et d'infrastructures de transport en Normandie.</p>

44	Validation, à titre exceptionnel, du principe d'accord amiable avec la SILOGE qui conduirait à une négociation et aboutirait à la conclusion d'un protocole transactionnel afin de permettre la résolution amiable d'un litige.
45	Autorisation donnée au Directeur Général pour préparer et signer la convention de partenariat avec le Préfet du Calvados afin de contribuer à mettre en œuvre les politiques en lien avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires.
46	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer la convention formalisant la participation de l'EPF de Normandie au Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de la nouvelle gare de ROUEN (76) .
47	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer la convention de mise en œuvre du projet d'aménagement pour la dynamisation du centre-bourg de SAINT-LEONARD (76) .
48	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer la convention de partenariat relative aux modalités de participation financière et technique pour l'animation du réseau des EPF d'Etat en vue de la capitalisation et la valorisation de leurs savoir-faire et la production de supports de communication pour les années 2021 et 2022.
49	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer l'avenant n°1 du contrat de mixité sociale de la commune de BONSECOURS (76) .
50	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer l'avenant n°1 du contrat de mixité sociale de la commune de FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE (76) .
50 bis	Partenariats.
52	PAF de la Communauté Urbaine Caen la Mer (14).
53	PAF de la Communauté Urbaine Caen la Mer (14) –opération 901 215-Epron : ZAC de l'Orée du Golf : accord, aux conditions contractuelles de portage, pour un changement de catégorie de portage de 10 à 15 ans sur l'ensemble des parcelles de stock (AC n°2,3, 74, 7, 8, 278, 273 et 288) sises à EPRON (14) .
54	PAF de la Communauté Urbaine Caen la Mer (14) : transfert dans le PAF actualisé de l'opération 924 616-Caen : ZAC du Nouveau Bassin, à l'exception des parcelles cadastrée MB n° 12 et MC n° 20 sises à CAEN (14) , restant portées au titre de l'opération 901 040-Zone Portuaire du PAF de la Ville de Caen.
55	PAF de la Communauté Urbaine Caen la Mer (14) –prise en charge, à la demande de Communauté Urbaine, d'une nouvelle opération intitulée 924 617-Ouistreham : Zone d'activités du Maresquier et acquisition des parcelles AR n° 39, 40 et 41 sises à OUSTREHAM (14) .
56	PAF de la Communauté Urbaine Caen la Mer (14) –prise en charge, à la demande de Communauté Urbaine, d'une nouvelle opération intitulée 924 625-Giberville : Extension de la zone d'activités du Matray et acquisition des parcelles cadastrées AV n° 112, 113 et 114 sises à GIBERVILLE (14) .
57	PAF de la Communauté Urbaine Caen la Mer (14) –opération 926 813-Ifs : Quartier de la Plaine : <ul style="list-style-type: none"> - réduction du périmètre de l'opération - accord, aux conditions contractuelles de portage, pour un changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour la parcelle cadastrée BB n° 2 sise à IFS (14).

58	PAF de la Ville de DIEPPE (76) .
59	PAF de la Ville de DIEPPE (76) – prise en charge, à la demande de la Ville, d’une nouvelle opération intitulée 924 623-Dieppe : OPAH RU 14 et 16 rue du 19 août et acquisition des parcelles cadastrées AH n°137 et 138.
60	PAF de la Ville de DIEPPE (76) – opération 960 000-Dieppe : ZAC Dieppe Sud – Relocalisation tête Nord phase 1 : retrait de la parcelle cadastrée AS 184.
61	PAF de la Ville de DIEPPE (76) – opération 960 000-Dieppe : ZAC Dieppe Sud – Tête Nord phase 1 : <ul style="list-style-type: none"> - retrait de la parcelle cadastrée AS n°193 - extension du périmètre de l’opération aux parcelles cadastrées AS n° 18, 17, 16, 15, 14, 13, 52 et 49 - augmentation de l’enveloppe projet.
62	PAF de la Ville de DIEPPE (76) – opération 960 000-Dieppe : ZAC Dieppe Sud – Tête Nord phase 2 : retrait de la parcelle cadastrée AS 83.
63	PAF de la Ville de DIEPPE (76) – opération 960 525-OPAH RU Rue Saint Rémy : accord, aux conditions contractuelles de portage, pour un changement de catégorie de portage de 10 à 15 ans pour la parcelle cadastrée AH n° 221.
64	PAF de la Ville de DIEPPE (76) – opération 960 542-OPAH RU Rue Jean Antoine Belle Teste : extension de l’opération à la parcelle cadastrée AP n°79 et augmentation de l’enveloppe projet de l’opération.
65	PAF de la Communauté d’Agglomération Dieppe Maritime (76)
66	PAF de la Communauté d’Agglomération Dieppe Maritime : à la demande de la Communauté d’Agglomération, intégration dans le PAF de l’opération 900 020-Dieppe : Bâtiment Clémenceau-ex CPAM déjà prise en charge au titre d’une convention de réserve foncière, et la parcelle cadastrée AW n° 12 sise à DIEPPE (76) , portée à ce titre.
67	PAF de la Communauté d’Agglomération Dieppe Maritime : prise en charge d’une nouvelle opération intitulée 924 615-Dieppe : Bâtiment Marius Cordier et acquisition de la parcelle cadastrée AC n° 375 sise à DIEPPE (76) .
68	PAF de la Communauté d’Agglomération Dieppe Maritime : prise en charge d’une nouvelle opération intitulée 924 619-Arques-la-Bataille : Fiches Regma et acquisition des parcelles cadastrées AE n° 35 et 46 sises à ARQUES-LA-BATAILLE (76) .
69	PAF de la Communauté d’Agglomération Dieppe Maritime : prise en charge d’une nouvelle opération intitulée 924 620-Rouxmesnil-Bouteilles : Secteur chemin de la rivière et acquisition des parcelles de l’opération sise à ROUXMESNIL-BOUTEILLES (76) .
70	PAF de la Communauté d’Agglomération Dieppe Maritime : prise en charge d’une nouvelle opération intitulée 924 621-Dieppe : Terrains Deryck-Labbé et acquisition des parcelles de l’opération sise à DIEPPE (76) .
71	PAF de la Communauté d’Agglomération Dieppe Maritime : prise en charge d’une nouvelle opération intitulée 924 622-Rouxmesnil-Bouteilles : ZILD Déchetterie et acquisition des parcelles de l’opération sise à ROUXMESNIL-BOUTEILLES (76) .

72	<p>PAF de la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime : opération 960 007-Martin-Eglise : Plaine de Grèges EUROCHANNEL III :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la demande de la Communauté d'Agglomération, intégration de l'opération déjà prise en charge dans le cadre d'une réserve foncière et des parcelles portées au titre de cette opération dans le PAF actualisé sise à MARTIN-EGLISE (76) - Extension de l'opération à la parcelle cadastrée ZB n° 10 - Accord, aux conditions contractuelles de portage, pour un changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour la parcelle cadastrée ZC n° 49.
73	<p>PAF de la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime : intégration de l'opération 960 017-Martin-Eglise et Dieppe : Plaine de Neuville EUROCHANNEL II déjà prise en charge dans le cadre d'une convention de réserve foncière, et les parcelles portées au titre de cette opération sise à MARTIN-EGLISE et DIEPPE (76).</p>
74	<p>PAF de la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime : opération 960 536-Dieppe: Ex CCI Bâtiment de Gaulle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la demande de la Communauté d'Agglomération, intégration de l'opération déjà prise en charge dans le cadre d'une réserve foncière et des parcelles portées au titre de cette opération dans le PAF actualisé sise à DIEPPE (76) - Accord, aux conditions contractuelles de portage, pour un changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans pour les parcelles cadastrées AB n° 236 et 237